



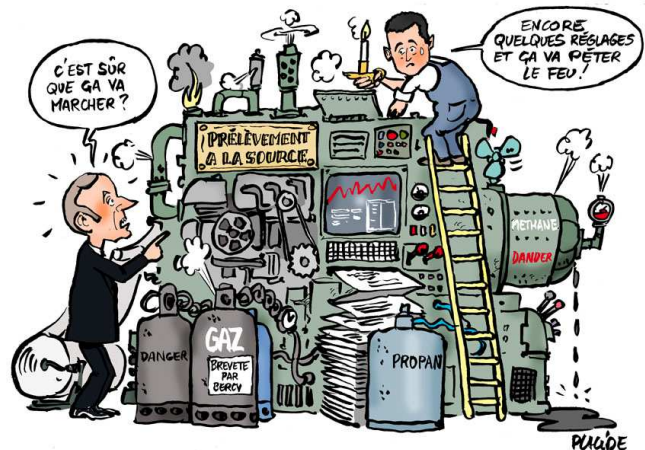
L'ÉDITO

P.A.S. : HÉSITATION OU PAS ?

Après une vraie/fausse semaine d'angoisse, le pays est rassuré, la réforme du Prélèvement A la Source sera bien mise en place. On ne pouvait en attendre moins d'un président qui jusqu'ici était droit dans ses bottes pour appliquer toutes les réformes annoncées.

Mais alors pourquoi une telle hésitation pour le P.A.S. ?

Au-delà de la situation catastrophique de nos accueils et de nos services pour faire face à ce P.A.S. qui va nécessiter un véritable surcroît de travail, cet épisode ne saurait cacher une situation de rentrée plus difficile pour MACRON et son gouvernement.



Les affaires se succèdent : Nyssen (Ministre de la culture), Benalla, Kholer (SG de l'Élysée), Ferrand (président de l'assemblée), Pénicaud (Ministre du travail), et bien d'autres encore. Nicolas HULOT a renoncé, se disant impuissant face aux lobbies. La côte de popularité de MACRON ne cesse de chuter, elle est plus basse que celle de HOLLANDE après un an de mandat, il fallait le faire !

Pourtant, le Président continue à tenter de vendre sa « France moderne », fustigeant les français qui seraient des « gaulois réfractaires ». De la même manière notre DG et notre DDFIP veulent nous vendre un service public moderne sans agent et avec internet comme interlocuteur.

Seulement voilà ! En maintenant le PAS, tout en expliquant que tout allait bien se passer, le gouvernement et les cadres de la DGFIP prennent le risque de provoquer une nouvelle vague de colère dans tout le pays.

En effet, ces bonimenteurs expliquent que les contribuables pourront contacter nos services pour régler les problèmes...

Mais, dans le même temps, les mêmes préparent des suppressions d'emplois massives, qui s'ajouteront à une situation déjà totalement dégradée. Notre DDFIP compte même fermer deux demi-journées supplémentaires le plus grand accueil du Var (TOULON) contre l'avis même des agents.

Au mois de mai nous avons débuté une vraie campagne d'information du public sur l'état de nos services, le P.A.S. doit être l'occasion d'amplifier cette campagne afin de mettre en échec les liquidateurs de la DGFIP ! •

Contact: CGT Var Finances publiques, Hôtel des Finances, 20 place Noel BLACHE, 83000 TOULON.

Tel: 04.94.22.82.65

Mail: cgt.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr Site : www.financespubliques.cgt.fr/83/





CTL du 5/07, SIE et SIP de Toulon : la fusion, c'est pas bon !



Le 5 juillet dernier, le DDFIP avait mis à l'ordre du Comité Technique Local la fusion des SIE et SIP de Toulon. Tout semblait bien se passer mais, pas de chance, les syndicats avaient organisé des heures mensuelles avec les agents avant le CTL.

Résultat : la fusion se passe mal, que ce soit pour les SIE ou pour les SIP.

Pourtant, le principe est simple : il existe actuellement 4 SIE et 4 SIP. Au 1er janvier 2019, il ne doit y avoir que 2 SIE et 2 SIP suite à une première fusion. Au 1er janvier 2020, il ne devra rester qu'un seul SIE et un seul SIP.

La Direction a donc tout préparé dans ce but. Ainsi, les agents avec leurs chefs de service planchent sur la fusion 2019 qui n'est que transitoire. Les tensions sont nombreuses.

Pendant que les agents se prennent la tête, les affaires continuent et de toute façon tout est déjà décidé en Direction pour ce qui devra rester en 2020 (nombre de secteurs et de cellules, organisation, encadrement, ...). Comme souvent, il faut faire croire aux agents qu'ils participent.

Pas de chance, en 2 jours, une grande majorité d'agents des SIE et des SIP a signé une pétition pour exprimer le mécontentement et l'absence de réelle « concertation ».

M. ROTHE a bien compris que cela ne passait pas bien, il a donc pris l'engagement d'« *aller rapidement voir les agents des SIP pour les rassurer* » (ce qu'il a fait le vendredi 13 juillet). D'après lui « *les agents doivent intégrer la notion de changement* ».

Pour les SIE pas de visite prévue, mais est-ce un mal ?

Alors que certains représentants du personnel demandent au DDFIP de venir voir les agents pour qu'il leur explique la vie, la CGT préfère que les agents s'expriment collectivement avec leurs représentants que ce soit par des pétitions, des manifestations, des actions.

Une seule façon de contrer la destruction de la DGFIP:

☞ **REFUSER** tout ce qui réduit les services et les droits des agents

☞ **EXIGER** de réelles négociations à partir des revendications, pas des simulacres de discussion comme le sont aujourd'hui les CTL •

ELECTIONS PROFESSIONNELLES, SOMMES NOUS DES AGENTS VIRTUELS ?

Malgré l'opposition ultra majoritaire des organisations syndicales de Bercy, l'administration a décidé de mettre en place le vote électronique.

En décembre 2018 nous ne pourrons donc plus voter comme avant, le vote sera dématérialisé. Il faudra créer son profil sur un logiciel afin d'obtenir des codes personnels, puis voter depuis son poste de travail, son ordinateur perso voire son téléphone.

C'est le top de la modernité ! Fini le vote à bulletin secret dans un isolement et déposé dans une urne.

Pourquoi cette mise en place forcée ?



D'abord pour des questions d'économie: Plus de bulletins de vote, plus d'urnes. Des centaines de collègues étaient mobilisés dans toute la France pour tenir les bureaux de vote, dépouiller,...

Ensuite pour affaiblir la représentativité syndicale. Dans tous les secteurs publics comme privés où le vote électronique a été mis en place, le taux de participation a chuté.

Une partie des électeurs ne fait pas confiance aux systèmes et pense que l'anonymat du vote ne peut être assuré.

Autre raison, au lieu de se dérouler sur une journée, le vote se fait sur plus d'une semaine sans aucune solennité.

Alors quelle que soit votre choix ne ratez surtout pas le vote entre le XXXX et le 6 décembre 2018 •





BIENTÔT LA FIN DE LA DGFIP ? COMMENT MANAGER LES CADRES ?

Aux esprits chagrins qui se plaignent de ne plus avoir de fournitures dans les services, notre DDFIP a une réponse toute prête : l'organisation de festivités pour amuser les agents.

La dernière en date : **une réunion des cadres le 10 juillet 2018** sur le site du domaine viticole du Pourret à Pierre-feu. Dans un cadre magnifique, Monsieur ROTHE a annoncé le programme aux cadres (voir article sur ULYSSE publié le 13 juillet).

Le 11 juillet (soit le lendemain), à Bercy dans le cadre du programme « Action Publique 2022 », Gérald DARMA-NIN devait « leur délivrer les grandes orientations susceptibles d'avoir un impact fort sur nos organisations ».

On le sait, les annonces du 11 juillet furent laconiques, le gouvernement refusant d'annoncer le programme CAP 22. Mais, à la DGFIP, le programme est annoncé :

- ☞ « le resserrement du réseau est une absolue nécessité »
- ☞ « les modalités d'exercice des missions seront revues mais avec des exigences de qualité encore renforcées »
- ☞ « enfin, les problématiques budgétaires et de GRH, et notamment l'accompagnement des cadres, resteront des préoccupations essentielles ».

Il faut donc comprendre que de nombreux services vont fermer, fusionner et qu'il va y avoir tellement de suppressions de postes de cadres que les ressources humaines vont être préoccupées par leur devenir. **Que faire de tous ces chefs de service qui n'auront plus de service ?**

Pour faire passer la pilule, comme indiqué sur ULYSSE, « la réunion s'est clôturée par un moment très convivial et fort apprécié...et qui préfigure les vacances qui s'annoncent...» Pour les chefs de service 2 choix:

☞ **ACCOMPAGNER la disparition de la DGFIP et prévoir leurs futures longues vacances**
OU

☞ **RÉSISTER en utilisant le bulletin de vote CGT en décembre 2018 ? •**



La CGT Finances Publiques 83 va à la rencontre des agents les :

- ☞ 24 septembre à La Seyne Gides et Toulon St Bernard
- ☞ 25 septembre à Draguignan Municipale, Les Collettes, J. Brel
- ☞ 26 septembre à Toulon Lorgues
- ☞ 27 septembre à Hyères J.Moulin et Toulon CHITS
- ☞ 28 septembre à Toulon Vert Coteau
- ☞ 1er octobre à Fréjus
- ☞ 2 octobre à Brignoles Municipale et P.Augustins
- ☞ 3 octobre à Toulon Paierie et Municipale
- ☞ 8 octobre à Saint Tropez et Grimaud

L'information syndicale est encore un droit, utilisez-le !



DÉMOCRATIE POPULAIRE EN DDFIP DU VAR, ÉPISODE 2

Le DDFIP du Var, grand démocrate, voulait réduire **les horaires d'ouverture à TOULON** sur les SIP et les SIE. Sachant les syndicats peu friands de ce type de mesure contraire au Service Public, il décide d'organiser un vote direct auprès des agents.

PREMIER RETOUR DES SIE, C'EST NON !

Pire, côté SIP c'est le même son de cloche. Petite précision, le vote n'est pas secret, les chefs de service faisant circuler une liste collective où les agents font leur choix et émargent.

Renonçant à modifier les horaires des SIE, le DDFIP demande aux chefs de service des SIP de faire pression sur les agents qui ont voté CONTRE, pour qu'ils modifient leur vote afin que les POUR soient les plus nombreux. Après un deuxième vote, le résultat n'est toujours pas bon !

Comme il faut absolument y arriver, certains chefs de service, sous la pression du DDFIP, convoquent les agents un par un, et menace ou cajole pour qu'ils s'abstiennent plutôt que voter contre. Grâce à ce tour de passe-passe « démocratique », le résultat est enfin positif !!!

Le jour du CTL le DDFIP publie ce résultat pour les SIP :

36 % POUR, 34% CONTRE, 30% ABSTENTION

En séance, M. ROTHE a reconnu les faits mais a maintenu sa volonté de fermer. Face aux syndicats unanimes, il a accepté de reporter la décision au CTL d'octobre 2018 pour un changement au 1er janvier 2019.

Face à ce scandale moral et parce que les agents, comme les contribuables pour qui nous travaillons, ne sont pas demandeurs d'une diminution des horaires d'ouverture sur le plus grand site du Var : **la CGT mettra tout en œuvre pour mettre en échec une décision qui bafoue toutes les règles administratives et morales •**



AFFAIRE BENALLA LA FONCTION PUBLIQUE DE DEMAIN ?

Au-delà du feuilleton politico médiatique, cette affaire révèle le danger du remplacement de fonctionnaires par des contractuels. C'est bien une politique générale qui autorise – si ce n'est encourage – de tels faits inacceptables.

Qui est ce Monsieur Benalla, si ce n'est un agent contractuel rémunéré sur les deniers publics ?

Voilà qui éclaire d'une lumière crue, les turpitudes inhérentes aux recrutements de gré à gré dans la Fonction Publique et, sans doute, la préfiguration de ce que pourrait être le contrat de mission.

Notons d'abord que cette personne, âgée de 26 ans, dont ni la qualification exceptionnelle ni la compétence avérée ne sautent aux yeux, bénéficie d'un salaire brut au minimum (les chiffres varient) de près de 3 fois supérieur à celui d'une infirmière en fin de carrière et 2 fois à un professeur des écoles. Ne parlons pas de la voiture de fonction et de l'appartement !

Relevons ensuite que, sans les révélations des médias, des exactions d'une extrême gravité, connues par les autorités, n'auraient donné lieu qu'à une sanction très modeste, prise dans l'opacité que permettent les conditions d'emploi non statutaires, a fortiori dans les hautes sphères. Ce n'est pas le cas de nombreux fonctionnaires qui, pour des fautes bien moins graves, sont traduits devant des conseils de discipline et sont frappés de sanctions souvent bien plus lourdes...

Enfin, observons combien il est aisé que, toujours en l'absence de règles, un agent puisse être recasé dans de nouvelles fonctions sans que rien ne démontre ses capacités à les occuper.



Or, en plaidant pour le recours massif aux non titulaires dans la fonction publique, en imposant au parlement des amendements ouvrant tous les postes de direction aux contractuels, c'est bien ce système généralisé que souhaitent mettre en place le Président de la République et le gouvernement.

Une fonction publique de contractuels aurait d'énorme avantage pour les tenants du tout libéral: plus de règles statutaires, plus de grèves (trop dangereux pour un agent sous contrat...), bref le BONHEUR pur et simple.

Des salariés corvéables à merci au lieu de fonctionnaires et des citoyens relégués au rang de clients au lieu d'être des usagers.

Décidément, il va falloir nous faire entendre encore plus fort pour mettre en échec le plan gouvernemental visant à embaucher des contractuels à la place de fonctionnaires. ●

assemblée générale 2018 La CGT Finances Publiques tiendra son assemblée générale le
Vendredi 9 Novembre 2018

à Carnoules, Salle Daumier, 6 rue de la Font d'Île.

Tous les adhérents et sympathisants sont invités à participer à ce moment essentiel dans la vie du syndicat. Pour cela, il te faut :

- t'inscrire par mail à cgt.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr
- saisir dans SIRHIUS cette autorisation d'absence qui est accordée par le Directeur.

Type de motif

Motif

Venez nombreux débattre de l'avenir de la DGFIP !